

OMPI



IPC/REF/8/1 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 octobre 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LA RÉFORME DE LA CIB

Huitième session
Genève, 4 – 8 novembre 2002

PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Rapport sur la septième réunion du Groupe de travail trilatéral sur la classification
4. Rapport sur la réunion de l'équipe d'experts chargée de la révision du Guide d'utilisation de la CIB
5. Principes généraux de classement; définition de règles applicables au classement multiple dans la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 4/99 Rev.11.
6. Élaboration des principes applicables à la création, à la tenue et au fonctionnement de la base de données centrale
Voir le dossier de projet IPC/R 8/99 Rev.13.

7. Amélioration de la formation à l'utilisation de la CIB grâce à des techniques modernes de formation
Voir le dossier de projet IPC/R 13/99.
8. Détermination du contenu le plus approprié du niveau de base de la CIB après sa réforme
Voir le dossier de projet IPC/R 14/00 Rev.9.
9. Étude de la possibilité d'introduire un ensemble de règles simplifiées pour la CIB; création de sous-classes et de groupes principaux pour la matière résiduelle
Voir le dossier de projet IPC/R 15/00 Rev.8.
10. Étude des modalités de la réalisation d'une version française du niveau plus élevé de la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 16/00 Rev.2 et 3.
11. Glossaire des termes pour la CIB après sa réforme
Voir le dossier de projet IPC/R 17/01 Rev.7.
12. Mise au point d'une procédure de maintenance systématique de la CIB
Voir le dossier de projet IPC/R 19/02.
13. Plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB
14. Système de gestion relatif à la CIB (IBIS); projet CLAIMS
Rapport du Bureau international sur l'état d'avancement du projet
15. Prochaine session du groupe de travail
16. Adoption du rapport de la session
17. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 4 novembre 2002, à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences B).

[Fin du document]